

À une séance EXTRAORDINAIRE du Conseil de la municipalité du Village de Pointe-Fortune, tenue le 16 décembre 2019, à 19h15, au local ordinaire des séances du Conseil, sont présents mesdames les conseillères Christiane Berniquez, Marie-France Daoust, Lucie Lacelle et messieurs les conseillers, Claude Trudel, Gilles Deschamps et Kenneth Flack tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire François Bélanger.

Monsieur Jean-Charles Filion, directeur général et trésorier assiste à la rencontre et agit comme secrétaire.

L'AVIS DE CONVOCATION a été transmis tel que prescrit par la Loi à tous les membres du conseil municipal du Village de Pointe-Fortune.

Assistance : Aucun citoyen

Résolution numéro 19-12-217

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire fait la lecture de l'Ordre du jour.

Le conseil vote pour que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION POUR LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX DU DÉBUT DE L'ANNÉE 2020

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Lucie Lacelle, qu'à une séance ultérieure du Conseil, un règlement sera adopté concernant le taux de la taxe foncière générale en 2020. Le projet de règlement 378-2020 est également présenté et déposé.

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Claude Trudel, qu'à une séance ultérieure du Conseil, un règlement sera adopté concernant l'autorisation au directeur général et trésorier de payer les dépenses incompressibles en 2020. Le projet de règlement 379-2020 est également présenté et déposé.

À cet effet une copie des projets de règlement numéros 378-2020 et 379-2020 est remise immédiatement aux membres du conseil présents.

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 380-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 371-2019 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Christiane Berniquez, qu'à une séance ultérieure du Conseil, le règlement 380-2020 modifiant le règlement 371-2019 relatif au traitement des élus sera adopté. Le projet de règlement 381-2020 est présenté et déposé.

À cet effet une copie du projet de règlement numéro 380-2020 est remise immédiatement aux membres du conseil présents.

PÉRIODE DE QUESTION (portant sur les points à l'ordre du jour)

Aucune question.

Résolution numéro 19-12-218

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le conseil vote la levée de la séance à 19h41.

		POUR	CONTRE
Maire	François Bélanger		
Conseiller siège #1	Claude Trudel	X	
Conseillère siège #2	Marie-France Daoust	X	
Conseillère siège #3	Christiane Berniquez	X	
Conseillère siège #4	Lucie Lacelle	X	
Conseiller siège #5	Gilles Deschamps	X	
Conseiller siège #6	Kenneth Flack	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

François Bélanger, maire

Jean-Charles Filion, directeur général